

SACRÉ-COEUR
-SUR-LE-FJORD-
DU - SAGUENAY

Sacré-Cœur, le 4 décembre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29 ième Étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

*Havre
naturel
unique
au
monde!*

Madame la ministre,

Le conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur me prie de vous transmettre, joint à la présente, un extrait de résolution portant le numéro 2014-11-365, appuyant les travailleurs et les travailleuses de Postes Canada afin que ce service public soit préservé et d'envisager de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Nous croyons sincèrement que les services postaux sont essentiels au développement des collectivités canadiennes.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de ma plus haute considération.

La directrice générale et secrétaire-trésorière

Nadia Duchesne
Nadia Duchesne

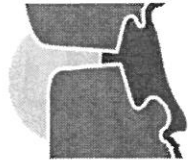
ND/tg

p.j.

c.c. Monsieur Denis Asselin, président, Syndicat des travailleurs et
travailleuses des postes
Monsieur Jonathan Tremblay, député fédéral Montmorency-Charlevoix-
Haute-Côte-Nord
Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des
municipalités

88, rue Principale Nord
Sacré-Cœur
Québec G0T 1Y0

Tél.: (418) 236-4621
Fax: (418) 236-9144
Courriel: [s-c@municipalite.
sacre-coeur.qc.ca](mailto:s-c@municipalite.sacre-coeur.qc.ca)



SACRÉ-COEUR
-SUR-LE-FIORD-
DU-SAGUENAY

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-CŒUR M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

EXTRAIT CONFORME DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sacré-Cœur, M.R.C. de La Haute-Côte-Nord, tenue le 17 novembre 2014, à 19h00, à l'endroit ordinaire des séances du Conseil, à laquelle assemblée il y avait quorum.

RÉSOLUTION 2014-11-365

Demande d'appui du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Postes Canada

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Mme Jennifer Gauthier appuyée par Gérald Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Sacré-Coeur écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Sacré-Coeur demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE À SACRÉ-CŒUR, CE 17 IÈME JOUR DE NOVEMBRE 2014.

MADAME NADIA DUCHESNE, directrice générale et secrétaire-trésorière